

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 5 (1876)

Heft: 12

Rubrik: Intérêts de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ.

Le comité de la Société fribourgeoise d'éducation, dans sa réunion tenue à Fribourg le 13 novembre, s'est constitué de la manière suivante :

MM. MUSY, ancien préfet, président.

BLANC, instituteur, à Corbières, secrétaire.

BLANC-DUPONT, caissier.

Les délégués à la réunion de Lucerne ont rendu compte au comité de leur mission. Le comité a décidé que les questions suivantes seraient traitées par les membres de la Société et discutées dans l'assemblée générale de 1877 :

1° Quels seraient le programme et la meilleure méthode à suivre dans les cours de répétition en vue du développement intellectuel et moral des recrutables ?

2° Quelles sont les parties les plus importantes d'économie domestique à enseigner dans les écoles des filles ? (Pour cette question Mmes les Institutrices pourront consulter les ouvrages d'économie domestique indiqués dans le catalogue des *Manuels scolaires*).

3° Importance de l'instruction civique dans les écoles primaires et la manière d'utiliser avec fruit le traité de M. Bourqui.

Comme l'assemblée générale de Châtel-St-Denis n'avait pas fixé le lieu de la prochaine réunion, le comité a dû trancher cette question. Deux propositions ont été faites : Estavayer et Fribourg. Le comité, dans sa majorité, tout en reconnaissant que ce serait le tour d'Estavayer d'avoir la réunion et se plaisant à reconnaître l'assiduité des membres du corps enseignant broyard à assister aux assemblées générales, s'est prononcé pour Fribourg pour les motifs suivants : le chef-lieu du canton aura en 1877 un concours agricole du 17 au 24 septembre et à cette occasion il sera construit une cantine qui pourra être utilisée pour le banquet. De plus, la majorité des sociétaires désireront visiter cette exposition et pour éviter les frais, il a été décidé que la réunion aurait lieu le jeudi 20 septembre. Il a été convenu que le comité proposerait à l'assemblée générale que la réunion de 1878 aurait lieu à Estavayer.

Pour satisfaire au vœu exprimé par le Bulletin, l'assemblée générale sera précédée d'une messe de *requiem* pour les défunts de la Société.

B. D.

SEPT SEMAINES A LUCERNE

(Suite.)

Qu'attendez-vous encore de moi, ami lecteur ? Que vous faut-il donc pour calmer votre insatiable curiosité ? Vous parlerai-je des matières que l'on nous fit étudier dans la ville des manches rouges ? Ce serait